

Prévoir les coûts

De sa mobilité

Si vous envisagez de partir en mobilité, vous devez prendre le temps d'établir un budget avant de partir.

En effet, les dépenses commencent avant même votre départ en mobilité. Elles se poursuivent après.

Pour que votre mobilité se déroule dans de bonnes conditions, vous devez avoir des ressources financières adaptées au coût de la vie du pays dans lequel vous effectuerez votre mobilité. Les bourses que vous pourrez obtenir seront un apport financier supplémentaire, mais elles n'ont pas vocation à couvrir l'intégralité des coûts de votre mobilité.

Voici une liste non-exhaustive des dépenses à prendre en compte :

Dépenses avant le départ

- le cas échéant, renouvellement de passeport / Visa ;
- Billets de transport (*avion / bateau / train...*)
- Assurances diverses (*santé , responsabilité civile, accident du travail, voyage...*)

Dépenses principales surplace

- Frais d'hébergement (*Loyer /dépôt de garantie / dépôt de réservation, taxe diverses liées au logement / Assurances logement*) ;
- Le cas échéant équipements du logement (*draps, serviettes, etc.*) ;
- Abonnement éventuel d'Électricité, de gaz ;
- Transports surplace ;
- Forfait téléphone, Internet.

Dépenses de la vie quotidienne

- Nourriture, vêtements, Lavomatic ;
- Consultations de médecine générale ;
- Loisirs (cinéma, spectacles, restaurants, bars, piscines, etc.).

Une réserve d'argent pour faire face aux imprévus